

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DE COMMUNAUTÉ SÉANCE DU 26 JUIN 2025

Convoqué le 20 juin 2025, le Bureau de Communauté d'Alès Agglomération s'est réuni en Salle des Assemblées de l'ATOME à Alès le jeudi 26 juin 2025 à 17 h 30, sous la présidence de Monsieur Christophe RIVENQ, Président.

Monsieur le Président invite **Monsieur Patrick CATHELINEAU, Directeur Général d'Alès Agglomération**, à procéder à l'appel :

ÉTAIENT PRÉSENTS (51) : Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Nicolas PERCHOC, Valérie MEUNIER, Jean-Charles BENEZET, Philippe RIBOT, Patrick MALAVIEILLE, Jennifer WILLENS, Ghislain CHASSARY, Michel RUAS, Éric TORREILLES, Christian TEISSIER, Christophe BOUGAREL, Jean-Michel PERRET, Geneviève BLANC, Serge BORD, Georges BRIODES, Sylvain ANDRÉ, Liliane ALLEMAND, Gérard BANQUET, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Michel VIGNE, Joseph BARBA, Marielle VIGNE, Guy CHERON, Rémy BOUET, Michel MERCIER, Olivier AVOUAC, Thierry JACOT, Jean-Claude D'ANTONA, Hélène BON, Jack VERRIEZ, Jacques PEPIN, Jacqueline JANIEC, Guy MANIFACIER, Cyril OZIL, Jérôme VIC, Johanna HUGUET, Catherine PINAIRE, Adrien CHAPON, Jean-Marie MALAVAL, René MEURTIN, Patrick JULLIAN, Roch VARIN D'AINVELLE, Patrick LARMAGNAT, Thierry JONQUET, Monique CRESPON-LHERISSON, Georges RIBOT, Sébastien MAGNY, Jean-Noël PUDDU, Roseline BOUSSAC.

POUVOIRS (14) : Aimé CAVAILLE pouvoir à Valérie MEUNIER, Aurélie GENOLHER pouvoir à Marielle VIGNE, Thierry BAZALGETTE pouvoir à Jean-Charles BENEZET, Julien HEDDEBAUT pouvoir à Max ROUSTAN, Frédéric ITIER pouvoir à Thierry JACOT, Alain GIOVINAZZO pouvoir à Philippe RIBOT, Fabien FIARD pouvoir à Rémy BOUET, Pascal MILESI pouvoir à Adrien CHAPON, Marc JEKAL pouvoir à Michel VIGNE, Lionel ANDRE pouvoir à Monique CRESPON-L'HERISSON, Frédéric GRAS pouvoir à Liliane ALLEMAND, Jean-Michel BUREL pouvoir à Christian TEISSIER, Marc SASSO pouvoir à Guy CHERON, Georges DAUTUN pouvoir à Christophe BOUGAREL.

ABSENTS EXCUSÉS (11) : Patrick DELEUZE, Jean-Luc GIBELIN, Denis KUCHARCZAK, Jean-Jacques VIDAL, David GUIRAUD, Didier SALLES, Henri CROS, Gérard BARONI, Laurent CHAPPELLIER, Bruno BIONDINI, Ginette LAFONT.

Monsieur le Président indique que le quorum est atteint.

Monsieur le Président rappelle qu'il n'y a pas de modification par rapport au Bureau préparatoire qui s'est déroulé une semaine avant.

Monsieur Nicolas PERCHOC, 2^{ème} vice-président du Bureau de Communauté représentant la commune d'Alès, est élu secrétaire de séance.

I - ASSEMBLÉES

Approbation du Procès-Verbal du Bureau de Communauté du 10 avril 2025

Le Procès-Verbal du Bureau de Communauté du 10 avril 2025 est approuvé à l'unanimité sans remarque.

DGA RESSOURCES

II - STRATÉGIE FINANCIÈRE

1. Octroi d'un fonds de concours à diverses communes

Le montant des fonds de concours versé aux communes est fixé par délibération du Conseil Communautaire.

Les critères de répartition sont fixés par le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité voté par délibération du Conseil Communautaire.

Monsieur le Président propose d'octroyer un fonds de concours aux opérations réalisées par les communes suivantes :

✓ ANDUZE

Travaux de voirie : Requalification du carrefour des Hauts de Labahou – Réhabilitation du chemin de Gravies – Pluvial de la zone artisanale de Labahou – Réfection de la voirie du quartier des Treilles – Réhabilitation des rues haute et du château Bourbon

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 151 645,70 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 75 000 €.

✓ BRIGNON

Travaux de voirie 2024 : Réseaux eaux pluviales – remise en forme chaussée pont submersible Cruviers Lascours - Remise en forme chaussée chemin de Montredon – remise en forme chaussée carrefour du Pavillon – réseau pluvial D7

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 29 987,50 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 et C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 11 293 €.

✓ CHAMBORIGAUD

Acquisition d'un camion benne :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 28 000 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2022_01_10 du Conseil de Communauté en date du 17 février 2022 et C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 14 000 €.

✓ CRUVIERS LASCOURS

Remplacement poteau incendie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 250 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2022_01_10 du Conseil de Communauté en date du 17 février 2022 et C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 125 €.

Réfection voirie en enrobé :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 050 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 025 €.

Réfection toiture ancienne école :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 12 927,36 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 6 463 €.

✓ DEAUX

Travaux de voirie : chemin de St Etienne, chemin de la Plaine et rue de la Fontaine

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 99 963 €.

Le montant des subventions s'élève à 30 258 €

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023, C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 et C2025_02_26 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 9 000 €.

✓ MARTIGNARGUES

Installation de volets roulants, réfection plafond et travaux d'isolation (salle Polyvalente)

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 11 277,03 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 966 €.

Installation de caméras de vidéoprotection

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 11 088,43 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 952 €.

✓ MASSILLARGUES ATUECH

Travaux de voirie 2025 : dégradation de chaussées dues aux pluies

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 41 975 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 7 842 € et conformément à la délibération C2025_02_26 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 4 000 €.

✓ MONS

Aménagement du boulodrome, création d'un îlot de fraîcheur et d'un espace intergénérationnel

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 229 000 €.

Le montant des subventions s'élève à 153 825 €.

Conformément aux délibérations C2024_02_08 du 10 avril 2024 et C2025_02_26 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 20 915 €.

✓ **NERS**

Installation photovoltaïque en autoconsommation collective sur la toiture de l'école et travaux de voirie (chemin du Château, chemin des Oliviers, chemin de la Font d'Huquet :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 47 521 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril, C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 23 760 €.

✓ **RIBAUTE LES TAVERNES**

Aménagement de courts de tennis :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 383 317 €.

Le montant des subventions est de 15 000 €.

Conformément aux délibérations C2022_05_07 du Conseil de Communauté en date du 7 décembre 2022 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 23 000 €.

✓ **ROUSSON**

Changement pompe à chaleur mairie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 43 252,13 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 14 817 €.

✓ **SAINTE CÉCILE D'ANDORGE**

Travaux de mise en sécurité de la voirie Parapet au Pont de la Roque

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 4 720 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 2 178 €.

✓ **SAINT JEAN DE SERRES**

Installation d'un système de vidéoprotection

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 16 598,10 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2022_05_07 du Conseil de Communauté en date du 7 décembre 2022 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 8 299 €.

✓ **SAINT JEAN DU PIN**

Travaux de voirie :

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 47 905,25 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023, C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 23 950 €.

✓ **SERVAS**

Divers Travaux : plantation de végétaux, installation de borne à incendie, construction d'un local de stockage, construction d'une dalle conteneurs

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 25 942,80 €.

Aucune subvention n'est attendue.

Conformément aux délibérations C2022_05_07 du Conseil de Communauté en date du 7 décembre 2022, C2023_02_11 du Conseil de Communauté en date du 13 avril 2023, C2024_02_08 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2024 et C2025_02_16 du Conseil de Communauté en date du 10 avril 2025 le montant du fonds de concours accordé pour ce projet s'élève à la somme de 12 051 €.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

2. Octroi d'un fonds de concours dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire

Les dépenses éligibles à ce fonds de concours sont :

- l'aménagement de jardins et poulaillers collectifs communaux (hors achats de terrain) ;
- les tables de tri des déchets en restauration collective pour les établissements dont la commune a la charge (écoles, EHPAD, ...) ;
- la création, les aménagements et équipements pour les épiceries, les commerces multiservices intégrant l'alimentaire et les restaurants communaux ;
- les collecteurs d'eau de pluie communaux ;
- les projets communaux de mise en valeur agricole et pastorale (hors achat de terrain) : petit matériel, remise en état de friches (travail sur sol), défrichage, clôture, ...

Les dossiers des communes n'ayant pas bénéficié de ce même fonds de concours en 2023 et 2024 ont été priorités.

Monsieur le Président propose d'approuver les projets de 14 communes suivantes pour un montant total de 112 962 € :

✓ **Boisset et Gaujac**

Équipement cantine scolaire (armoire positive et four mixte).

Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 5 800 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 2 900 €.

✓ **Boucoiran et Nozières**

Équipement cuisine salle polyvalente municipale pour ateliers de cuisine (armoires positives et négatives, plancha, ...).

Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 5 679 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 2 839 €.

✓ **Cendras**

Équipement de cuisine pour les cours de cuisine pédagogiques (four, couscoussier, ...).

Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 1 099,69 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 549 €.

✓ **Martignarques**

Construction et installation d'un cabanon de jardin (jardin pédagogique de l'école).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 4 980 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 2 400 €.

✓ **Massillargues-Atuech**

Équipement cantine scolaire (lave-vaisselle, conservateur coffre).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 6 970 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 3 487 €.

✓ **Ners**

Équipement cantine scolaire (lave-vaisselle).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 3 623 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 1 811 €.

✓ **Rousson**

Équipement cantine scolaire (four, mobilier de rangement).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 12 185 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 6 092 €.

✓ **Saint Christol Lez Alès**

Équipement cantine scolaire (lave-vaisselle tunnel).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 31 332,80 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 15 666 €.

✓ **Saint Jean de Valérisclle**

Aménagement d'un point d'irrigation en vue de l'installation d'une exploitation maraîchère.
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 12 000 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 6 000 €.

✓ **Saint Julien les Rosiers**

Travaux de construction et d'aménagement de la nouvelle cantine scolaire.
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 1 767 865 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 30 000 €.

✓ **Saint Privat des Vieux**

Équipement des trois cantines scolaires (vaisselle éco-responsable et machines à trancher le pain).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 10 221,43 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 5 110 €.

✓ **Salindres**

Équipement et travaux cantine scolaire pour la réduction du bruit (nouveau sol et mobilier).
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 4 542,25 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 2 271 €.

✓ **Sénéchas**

Création d'un bâtiment Point Multi-services incluant un restaurant, un bar, une épicerie locale.
Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 344 517 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 30 000 €.

✓ **Vézénobres**

Équipement cantine scolaire (lave-vaisselle, équipement divers).

Conformément au plan de financement présenté par la commune, le projet s'élève à la somme de 7 874 € HT.

Le montant du fonds de concours accordé pour cette opération est de 3 837 €.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

3. Octroi d'un fonds de concours pour l'année 2024 aux communes assurant la collecte des encombrants

La nouvelle politique de gestion et de valorisation des déchets, dans son Orientation n°7, vise à optimiser la collecte des encombrants, notamment en confiant aux communes (ou groupements de communes) la collecte et l'acheminement des encombrants vers les déchèteries de secteur, sur des créneaux horaires spécifiques réservés (Action 23), pour permettre ainsi leur tri et séparation vers les filières concernées par les éco-organismes, afin de diminuer les coûts d'élimination et augmenter les recettes à percevoir.

Cette implication des moyens matériels et humains des communes est l'objet d'une compensation financière par Alès Agglomération, versée sous la forme d'un fonds de concours.

Monsieur le Président propose d'attribuer aux communes concernées le montant du fonds de concours calculé pour l'année 2024, comme suit :

Communes	Population INSEE 2024	nombre de trajets	Forfait	Remb. Frais (€) nb de trajets x forfait	reversement recettes 0,17 €/hab	total
Anduze	3361	52	61,94	3 220,88 €	571,37 €	3 792,25 €
Bagard	2638	24	61,94	1 486,56 €	448,46 €	1 935,02 €
Boisset et Gaujac	2636	24	61,94	1 486,56 €	448,12 €	1 934,68 €
Boucoiran et Nozières	1013	24	85,60	2 054,40 €	172,21 €	2 226,61 €
Branoux les Taillades	1338	24	61,94	1 486,56 €	227,46 €	1 714,02 €
Brignon	748	24	61,94	1 486,56 €	127,16 €	1 613,72 €
Brouzet les Alès	689	24	85,60	2 054,40 €	117,13 €	2 171,53 €
Castelnau-Valence	497	12	61,94	743,28 €	84,49 €	827,77 €
Chambon	263	12	85,60	1 027,20 €	44,71 €	1 071,91 €
Concoules	270	12	61,94	743,28 €	45,90 €	789,18 €
Cruviers-Lascours	718	24	61,94	1 486,56 €	122,06 €	1 608,62 €
Deaux	663	24	61,94	1 486,56 €	112,71 €	1 599,27 €
Euzet les Bains	478	12	61,94	743,28 €	81,26 €	824,54 €
Généragues	715	24	61,94	1 486,56 €	121,55 €	1 608,11 €
Génolhac	830	24	61,94	1 486,56 €	141,10 €	1 627,66 €
La Grand Combe	4992	52	61,94	3 220,88 €	848,64 €	4 069,52 €
Lamelouze	142	12	85,60	1 027,20 €	24,14 €	1 051,34 €
Laval-Pradel	1118	24	61,94	1 486,56 €	190,06 €	1 676,62 €
Les Mages	2127	24	85,60	2 054,40 €	361,59 €	2 415,99 €
Les Salles du Gardon	2475	24	61,94	1 486,56 €	420,75 €	1 907,31 €
Lézan	1583	24	61,94	1 486,56 €	269,11 €	1 755,67 €
Martignargues	446	12	61,94	743,28 €	75,82 €	819,10 €
Massanes	213	12	61,94	743,28 €	36,21 €	779,49 €
Massillargues Atuech	685	24	61,94	1 486,56 €	116,45 €	1 603,01 €

Communes	Population INSEE 2024	nombre de trajets	Forfait	Remb. Frais (€) nb de trajets x forfait	reversement recettes 0,17 €/hab	total
Méjannes les Alès	1256	24	85,60	2 054,40 €	213,52 €	2 267,92 €
Mons	1798	24	61,94	1 486,56 €	305,66 €	1 792,22 €
Monteils	675	24	85,60	2 054,40 €	114,75 €	2 169,15 €
Ners	758	24	61,94	1 486,56 €	128,86 €	1 615,42 €
Ribaute les Tavernes	2100	24	61,94	1 486,56 €	357,00 €	1 843,56 €
Rousson	4475	52	61,94	3 220,88 €	760,75 €	3 981,63 €
St Bonnet de Salendrinque	121	12	61,94	743,28 €	20,57 €	763,85 €
St Césaire de Gauzignan	397	12	61,94	743,28 €	67,49 €	810,77 €
St Christol les Alès	7303	52	61,94	3 220,88 €	1 241,51 €	4 462,39 €
St Etienne de l'Olm	402	12	61,94	743,28 €	68,34 €	811,62 €
St Hilaire de Brethmas	4700	52	61,94	3 220,88 €	799,00 €	4 019,88 €
St Hippolyte de Caton	263	12	61,94	743,28 €	44,71 €	787,99 €
St Jean de Ceyrargues	179	12	61,94	743,28 €	30,43 €	773,71 €
St Jean de Serres	536	24	85,60	2 054,40 €	91,12 €	2 145,52 €
St Jean de Valérisclé	614	24	85,60	2 054,40 €	104,38 €	2 158,78 €
St Jean du Pin	1584	24	61,94	1 486,56 €	269,28 €	1 755,84 €
St Julien de Cassagnas	742	24	85,60	2 054,40 €	126,14 €	2 180,54 €
St Julien les Rosiers	3498	52	61,94	3 220,88 €	594,66 €	3 815,54 €
St Martin de Valgalgues	4666	52	61,94	3 220,88 €	793,22 €	4 014,10 €
St Maurice de Cazevieille	778	24	61,94	1 486,56 €	132,26 €	1 618,82 €
St Paul la Coste	322	12	85,60	1 027,20 €	54,74 €	1 081,94 €
St Privat des Vieux	5585	52	61,94	3 220,88 €	949,45 €	4 170,33 €
St Sébastien d'Aigrefeuille	516	24	61,94	1 486,56 €	87,72 €	1 574,28 €
Ste Cécile d'Andorge	556	24	85,60	2 054,40 €	94,52 €	2 148,92 €
Ste Croix de Caderle	112	12	61,94	743,28 €	19,04 €	762,32 €
Salindres	3707	52	61,94	3 220,88 €	630,19 €	3 851,07 €
Sénéchas	247	12	61,94	743,28 €	41,99 €	785,27 €
Soustelle	123	12	85,60	1 027,20 €	20,91 €	1 048,11 €
Tornac	971	24	61,94	1 486,56 €	165,07 €	1 651,63 €
Vézénobres	1939	24	61,94	1 486,56 €	329,63 €	1 816,19 €
Total 2024						104 102,25 €

Votants : 65
Pour : 65 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

4. Octroi d'un fonds de concours à diverses communes dans le cadre de la valorisation des déchets

Alès Agglomération s'est lancée dans une nouvelle politique de gestion et de valorisation des déchets.

Dans ce cadre, il a été acté d'aider les Communes dans l'acquisition d'un broyeur à végétaux pour traiter une partie des déchets verts au niveau communal et l'acquisition d'un véhicule pour l'acheminement des encombrants vers les lieux de tri puis les filières de recyclage.

Ces aides sont attribuées sous forme de fonds de concours exceptionnels avec un plafond de 12 500 € pour l'acquisition d'un broyeur et 15 000 € pour l'acquisition d'un véhicule (aide plafonnée à 50 % du montant hors taxe, toutes aides déduites).

Monsieur le Président propose d'approuver les fonds de concours pour un montant de 59 318,18 € aux communes suivantes :

✓ **Alès**

Acquisition d'un broyeur pour traitement des végétaux

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 24 437,60 €. Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2021_10_13 et ses annexes, le montant du fonds de concours accordé pour cette acquisition s'élève à la somme de 12 218,80 €.

✓ **Boisset et Gaujac**

Acquisition d'un broyeur pour traitement des végétaux

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 15 781,80 €. Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2021_10_13 et ses annexes, le montant du fonds de concours accordé pour cette acquisition s'élève à la somme de 7 890 €.

✓ **Brignon**

Acquisition d'un broyeur pour traitement des végétaux

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 8 333,33 €. Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2021_10_13 et ses annexes, le montant du fonds de concours accordé pour cette acquisition s'élève à la somme de 4 166 €.

✓ **Concoules**

Acquisition d'un matériel de transport pour l'acheminement des encombrants

Conformément au plan de financement présenté par cette commune, ledit projet s'élève à la somme de 18 658,59 €. Aucune subvention n'est attendue.

Conformément à la délibération C2021_10_13 et ses annexes, le montant du fonds de concours accordé pour cette acquisition s'élève à la somme de 9 329,29 €.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

5. Subventions 2025 aux associations

Monsieur le Président propose d'approuver l'attribution de subventions à diverses associations.

Secteur Enfance-Jeunesse dans le cadre du Projet Educatif de Territoire :

Subventions PEdT année scolaire 2025/2026 Alès Agglomération		
Association ou Organisme Bénéficiaire	Intitulé de l'action	Subvention 2025
Le Salto	Atelier de cirque pour les enfants	2 470 €
	Initiation au cirque	5 116 €
A Corps pluriel	Découverte des sons et de la musique pour le public petite enfance	3 371 €

Subventions PEdT année scolaire 2025/2026 Alès Agglomération		
Association ou Organisme Bénéficiaire	Intitulé de l'action	Subvention 2025
1001 Mémoires	Histoires contées pour les 0/3 ans	2 661 €
	Création d'un conte	3 905 €
Animalin	Apprentissage de l'équitation	1 200 €
	Découverte du monde animal	4 887 €
Office Municipal des Sports	Découverte du sport pour les 0/3 ans	2 270 €
	Sports collectifs en ALSH et écoles de la ville d'Alès	10 730 €
Sème ses mots	Exploration sensorielle	2 188 €
Les amis de Magali	Parrainage d'un animal	2 370 €
Motricité pour bébé	Ateliers de motricité adapté au public petite enfance	3 071 €
Diptyk	Mise en contact avec des matériaux et créations d'objets divers	4 614 €
Ecole du Yoga	Prendre conscience de son corps	776 €
A Deaux Mino	Motricité pour bébé	1 308 €
Ouverture	Développer le sens artistique des enfants	1 008 €
Propose	Rallye photo pour les 12/15 ans	2 520 €
Rions de soleil	Atelier lecture	1 086 €
TOTAL		65 551 €

Secteur Enfance Jeunesse – ALSH :

Association bénéficiaire	Montant accordé
Les Blacous – Saint Privat des Vieux Crèche collective	50 000 €
Total Les Blacous	50 000 €

Secteur Sports :

Associations bénéficiaires	Montant accordé
Olympique d'Alès en Cévennes	25 000 €

Secteur Ruralité :

Associations bénéficiaires	Actions	Montants accordés en 2025 (euros)
Axe PAT : Rendre accessible à tous une alimentation de qualité		
Centre social le Kiosque	Parcours pédagogiques autour du bien manger et de l'activité sportive destinés aux adolescents de 12 à 17 ans, alliant cuisine équilibrée et activités sportives en lien avec des partenaires locaux. Parcours pédagogiques "Les petits explorateurs du goût et de la nature" : sensibilisation des 5 à 11 ans à une alimentation saine et locale à travers le jardin partagé du CSC	4 000 €
CCAS de St Julien les Rosiers	Défi alimentation pour les utilisateurs de la Maison en Partage (parcours pédagogique pour mieux manger à budget constant)	3 500 €
EPISOL Alès	Défi Alimentation pour les personnes en situation de précarité (parcours pour mieux manger à budget constant et retrouver le plaisir de cuisiner et manger)	3 000 €
AMAP le Panier Pinique	Journée grand public "Vivre Nature à Saint Jean du Pin" (sensibilisation des habitants aux enjeux du PAT)	400 €
Bio'Sec	Publication du livre « Survivre et se nourrir, leçons des Cévennes pour un monde en crise » et conférence (thème : enseignements tirés des Cévennes en matière de résilience alimentaire, souveraineté alimentaire et autonomie locale)	500 €
Le Soleil Levain	Structuration du projet de création d'une caisse de sécurité sociale alimentaire	1 500 €
Association Angéline Cavalié - AN.CA	Atelier alimentation pour les tout petits et les familles	1 000 €
Office Municipal des Sports d'Alès	Ateliers « sport et nutrition » et ateliers « cuisine sport évasion »	2 000 €
Collectif animateurs 30	Ateliers diététiques (sensibilisation en alimentation santé) pour les bénéficiaires en situation de précarité au sein de la cantine solidaire de Rochebelle (Alès)	1 000 €
CCAS d'Alès	Semez, cuisinez, voyagez : actions pédagogiques pour les seniors (ateliers jardinage, ateliers cuisine, voyages virtuels sur le patrimoine culturel et gastronomique cévenol)	3 000 €
Association RESEDA	Ateliers alimentation/santé pour les jeunes de la Maison de la Jeunesse d'Alès Agglomération	1 500 €
La Clède	« Ça pousse dans mon QPV » : jardinage potager, diététique, insertion, inclusion	1 500 €
Cévennes 2050	Évènementiel grand public autour de la paysannerie, de l'autonomie alimentaire et de la gestion de l'eau	2 500 €

Associations bénéficiaires	Actions	Montants accordés en 2025 (euros)
ABC DIET – Association sur le bassin cévenol des diététiciens	Animations ateliers nutrition santé	2 000 €
Mouvement ATD Quart Monde	Favoriser les échanges et la convivialité entre les locataires HLM de Cendras en découvrant et en se sensibilisant aux produits locaux alimentaires	1 000 €
Association les Têtes d'ail	Ateliers enfants sport santé alimentation	1 000 €
Axe PAT : Adapter les filières agricoles et développer les circuits alimentaires locaux		
Association Miels Produits Ruche de l'Occitanie	Renforcer la communication sur les miels d'Occitanie et l'IGP Miel des Cévennes pour développer leur notoriété et leur valorisation : événement grand public, concours de miels, mallette pédagogique	2 000 €
Centre socio-culturel Lucie Aubrac	Alimentation durable et solidaire : favoriser les échanges dans les jardins partagés, améliorer la qualité de la restauration collective scolaire, renouveler l'opération des petites cagettes (paniers alimentaires solidaires)	3 000 €
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie – Gard CMA du Gard – CMAR Occitanie	Accompagnement de 8 agriculteurs dans le renforcement de l'offre artisanale de leur activité (transformation, offre touristique, démonstration, démarche militant du goût)	1 000 €
Association du Renouveau de la Pomme 100 % Cévennes	Fête du jus de pomme et de l'agriculture des vallées cévenoles	1 000 €
Le Cabas de Saint Jean de Valérisclé	Audit de l'épicerie solidaire et formation des bénévoles pour une amélioration du dispositif	800 €
Association Site remarquable du Goût – Figues de Vézénobres	Journée de la Figue 2025	1 500 €
ASPI	Pass alim	1 000 €
Axe PAT : Soutenir les agriculteurs dans leur quotidien et dans les changements et rendre l'accès au métier plus facile par la formation et la transmission		
Association de soutien par l'insertion (ASPI)		2 300 €
Axe PAT : Préserver et développer les terres cultivables pour les mettre à disposition d'une production agricole de qualité et adaptée aux besoins des territoires		
Terre de Liens Languedoc Roussillon	Installation d'une maraîchère – Accompagnement d'un portage de projet de préservation de terres maraîchères sur un site de St Hilaire de Brethmas	1 500 €

Associations bénéficiaires	Actions	Montants accordés en 2025 (euros)
FD CIVAM DU GARD	Formation-Action pour les agriculteurs et porteurs de projets agricoles « Accès au foncier agricole, les bonnes questions à se poser ».	2 000 €
Les Jardins de la Bedosse	Projet alimentaire d'établissement scolaire autour de leur ferme pédagogique (aménagement, animation)	1 000 €
Axe PAT : Rendre les pratiques agroécologiques dominantes		
AGROOF	Caractérisation d'un arboretum agroforestier	2 000 €
Association Gardoise pour les Intérêts de la Ruralité – AGIR	Évènement pour les élus, les agriculteurs et les habitants : problématique de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique pour répondre à la production agricole du territoire	1 500 €
Total		50 000 €

Secteur Temps libre dans le cadre de la Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Zazplinn Productions	5 000 €
Libr'Air	3 000 €
Compagnie 1057 Roses	2 000 €
Alès Sinfonia	3 000 €
Alès Agglomération ALSH de Vézenobres	2 000 €
Compagnie L'Araignée au Plafond	4 000 €
Alès Agglomération ALSH de Boisset-et-Gaujac	2 000 €
Alès Agglomération ALSH de Lézan	2 500 €
JazzOParc	3 000 €
Mécavivante	3 500 €
Radio Grille Ouverte	2 500 €
Alès Agglo Arts et Histoire (AAAAH)	1 400 €
Giula Zanvit	3 100 €
Emera Nox	3 000 €
TOTAL	40 000 €

Secteur Politique de la Ville :

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Alès		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
ADIE	Mobilisation des personnes porteuses d'un projet d'emploi, indépendant ou salarié, et promotion de l'offre ADIE	2 000 €
ALL'STYLE	La Caravane Hip Hop	1 000 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Alès		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Association Avenir Jeunesse	Chantiers éducatifs Alès	1 000 €
ASSOCIATION DE CONSEIL EN GESTION AUX ASSOCIATIONS	Dispositif Local d'Accompagnement du Gard	3 000 €
ASSOCIATION DE CONSEIL EN GESTION AUX ASSOCIATIONS	Améliorer l'impact et l'organisation des associations en QPV	1 000 €
Association pour la prévention et le soin en addictologie 30	Faciliter l'accès et les usages du numérique	1 000 €
Cévennes Libres	Réduction de la fracture numérique. Accès à l'équipement informatique	500 €
CIBC GARD LOZÈRE HÉRAULT	Les Séniors et l'emploi	1 000 €
CIBC GARD LOZÈRE HÉRAULT	Femmes, compétences et parcours d'insertion	1 000 €
CIVIS	Ateliers de promotion de l'engagement citoyen, modules et parcours citoyen	500 €
Collectif animateurs 30	La cantine solidaire de Rochebelle	1 000 €
FACE GARD	Ouverture au monde de l'entreprise	1 500 €
FESTIVAL CINEMA D'ALES	Festival du Film Judiciaire 2025	500 €
Fle'Connexion	Lettre de France, cours de français et d'alphabétisation pour les étrangers	1 000 €
Gestion du Cratère	Echange Centre Périphérie et découverte des autres cultures	2 000 €
GRILLE OUVERTE	Magazines radiophoniques, reportages, plateaux radio	2 500 €
Kick Full Boxing	Kick Full Boxing	1 500 €
La Clède	Ateliers socio-linguistiques / Ateliers citoyenneté	2 000 €
Le Chant des possibles	Alès 2025, on vient vous enchanter	500 €
Le Salto	Parcours loisirs au Salto	500 €
LES CLES DE LA REUSSITE	Les Valeurs de la République Centre Ville et QPV	1 000 €
LES CLES DE LA REUSSITE	CLAS : Comprendre pour réussir sa scolarité	500 €
Les Noues	Ateliers de pratiques artistiques dans le cadre de l'évènement Chauffe Marcel et la journée mondiale de l'océan	500 €
MELTINGPHOT ALES CEVENNES	Culture et Gastronomie	1 000 €
MELTING POP	Réhabiter la république et ses valeurs par l'art	1 000 €
MISSION LOCALE JEUNES	Auto Ecole Solidaire	1 000 €
Mission Locale Jeunes	Ne me donne pas, je Bosse	2 000 €
Muzicologik	Le car podium MZK de l'été	3 000 €
Muzicologik	Mobil Studio Arena	1 000 €
PLIE CEVENOL	Renforcement de l'insertion professionnelle et accès à la formation	3 000 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Alès		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
PREP'AVENIRORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET	Boost'Ta Réussite : aide aux devoirs	1 000 €
PREP'AVENIRORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ET	L'autonomisation des femmes des QPV pour l'égalité Hommes/ Femmes	1 000 €
Prep'Avenirorganisme	Plateforme préparation accès aux métiers sanitaires sociales égalité des chances	1 500 €
Punch Insertion Cévenol	Initiation, découverte et pratique du kickboxing, du K1 et du Full Contact	2 500 €
RACINE DE TERRIENS	Jardins à mémoire	500 €
RAISON DE PLUS	Accompagnement renforcé vers et dans l'emploi	2000 €
RENCONTRE ET AMITIE D ICI ET D AILLEURS	Festival des Raia aux couleurs du 14 juillet	2 000 €
Sème ses mots	Cercle des conteuses : tisser le lien à soi et aux autres dans les QPV	500 €
Sésames SAM	Actions éducatives sociales et culturelles au cœur des quartiers	1 000 €
Sésames SAM	LAEP Graine de Sésames	1 000 €
Sésames SAM	Accompagnement à la scolarité	500 €
TENNIS CLUB ALESIEN	Tennis pour tous et santé par le tennis	1 000 €
UNIS-CITÉ	Lutte contre le décrochage scolaire à Alès : Service civique combiné	1 000 €
MMA Alès	Vacances utiles pour tous	1 200 €
Soccer Team	Vacances utiles pour tous	2 700 €
Association Regain	Vacances Utiles pour tous	8 700 €
Esca Seynes	Vacances utiles pour tous	2 500 €
Base Nautique des Camboux	Vacances utiles pour tous	1 920 €
ASK Cévenol	Vacances utiles pour tous	2 280 €
Total :		73 800 €

Subventions – CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) 2025 / 2027		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Association Gardoise Ecrivain Solidaire	Ecrivain Public	3 200 €
FACE GARD	Rapprochement du monde économique en faveur de l'inclusion des publics	500 €
Gestion du Cratère	« Une saison au cratère » action spécifique inter génération	500 €
L'Emeraude	Santé vous bien : objectif Top Culture	500 €
Maison de la Nature et de l'Environnement	Faire'Tile	1 000 €
MELTINGPHOT ALES CEVENNES	Je filme mon futur métier	2 000 €
Planning Familial 30	Sensibilisation en santé sexuelle et lutte contre la précarité mensuelle	500 €

Subventions – CPO (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) 2025 / 2027		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Punch Insertion Cévenol	Tous à vos gants !	3 000 €
Reseda	Animation de l'atelier Santé Ville et Fonds de Participation Santé	1 200 €
Voyages Culturels	Médiation autour du livre et de lecture dans les QPV	2 000 €
ZAZPLINN PRODUCTIONS	Latitude 44	1 000 €
ZAZPLINN PRODUCTIONS	Harpy Project	1 500 €
Total CPO :		16 900 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire La Grand' Combe		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Comité départemental de Cyclisme du Gard	Accompagner les jeunes au développement de la pratique du vélo en toute sécurité	1 000 €
Centre social municipal	Clas : ensemble pour réussir et s'émanciper	1 000 €
Reseda	Animation de l'atelier Santé Ville et fonds de Participation Santé	800 €
Association des professionnels de Santé	Ateliers de prévention	500 €
Association des professionnels de Santé	Lieu d'accueil enfants parents	500 €
Centre social municipal	Les ateliers de psychomotricité	2 000 €
CDAD	Point justice à la Grand Combe	1 000 €
Tedac	Connexion pour tous	750 €
Cévennes Libres	Réduction de la fracture numérique	500 €
Les Clés de la Réussite	Les Valeurs de la République	1 500 €
Centre social municipal	La femme, une place importante dans la société	500 €
SEP	Eco Loge Toit	4 000 €
Compagnons Bâisseurs	Chantier participatif Les Salles du Gardon	2 000 €
Racines de Terriens	Jeunes Pousses	300 €
Les Pêcheurs du Haut Gard	Découverte du milieu aquatique	500 €
Les Lendemains	Stage initiation au trapèze volant et arts du cirque	1 000 €
Compagnie 1057 roses	Pratiques artistiques partagées	1 000 €
Achles	La Déter	500 €
Les Lendemains	Culture à la Berline	1 500 €
La Semeuse	Découverte des danses traditionnelles de France	700 €
Espace 10 Mil	Tere-Itoire	700 €
Loisirs en Marche	Activités de loisirs	1 100 €
Association Gestion du Cratère	Échange centre périphérie et découverte d'autres cultures	1 000 €
BD aux portes des Cévennes	Promouvoir la culture à travers la bande dessinée	500 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire La Grand' Combe		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Tawa	La Grand Combe en mouvement	1 250 €
Association Soleil dansant	Dansons pour s'ouvrir à la culture	1 000 €
Boxing Club Lous Pelous	La boxe, un sport qui inculque des valeurs	1 500 €
Gym Salloise	Sport Santé Solidarité Soutien	900 €
Stade Sainte Barbe	Football pour tous	1 500 €
La Petite Brique	Développer des compétences par le jeu	1 000 €
Centre social municipal	La pratique de la natation	500 €
Tedac	Chantiers découvertes du monde professionnel	1 500 €
Avenir Jeunesse	Chantiers éducatifs	2 000 €
Escapons nous	Projet couture	1 000 €
TOTAL LA GRAND COMBE		37 000 €

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération - Territoire d'Anduze		
Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Chez Félix	Action de prévention auprès des jeunes lors des soirées festives	700 €
ANCA	Graine de sens	600 €
La Clède	E-administration	500 €
Mairie d'Anduze	Forum de l'habitat	800 €
Vrac Attitude	Sensibilisation à sa santé et son environnement	400 €
Atelier Toupie	Construction participative aux jardins communaux d'Anduze	300 €
CLAAP	Empreintes	1 000 €
Association 1 Watt	Dispositives	500 €
On Core	Atelier cirque	400 €
YIRIBA	Contes et danses africaines	300 €
Arts vivants en Cévennes	Anduze à l'envers / Festival AveC'Envie	1 000 €
Chez Félix	Carnaval d'Anduze	800 €
Chez Félix	Félixou – Le festival des enfants	300 €
Lol et lalala	Actions culturelles Lol et lalala	500 €
Les arts des lézards	Prends le micro-Scène ouverte Cabaret Nomade	500 €
E-Mouvant	Ateliers de danse parents/enfants	400 €
La Clède	Le réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs	500 €
La Clède	Horizon : accompagnement vers l'emploi	500 €
TOTAL ANDUZE		10 000€

Subventions Contrat de Ville Alès Agglomération – Territoire de Veille Active			
Communes	Associations bénéficiaires	Intitulés des Actions	Montants
Cendras	Centre socio culturel Lucie Aubrac	Atelier vélo et répare café	500 €
	Centre socio culturel Lucie Aubrac	Les 30 ans solidaires du centre socioculturel	2 000 €
	Les jardins du Galeizon	Animation d'un jardin de semences et d'un groupe de producteur	500 €
	Association sportive Cendras	Tournoi de l'amitié 2025	500 €
Saint Julien les Rosiers	Avenir Jeunesse	Chantier éducatif	3 500 €
Saint Christol lez Alès	La Savate St Christol	Stages féminins sur les agressions dans la vie courante	1 500 €
	Ka Danse	Danse, créations, découvertes et échanges	1 000 €
	Les Polymusicales	27ème festival des Mômes	1 000 €
Rousson	Avenir Sportif Roussonais	Développement du club et insertion des jeunes	3 500 €
Saint Martin de Valgalgues	Le Kiosque Centre Social	Camont en fête	1 500 €
	Saint Martin Solidaire	Aides aux familles pour départ d'enfants en vacances	1 000 €
	Sporting Club Saint Martin de Valgalgues	Tournoi sur 3 jours	1 000 €
Salindres	Centre Social La Cour des Miracles	Accompagnement à la pratique de la langue française	2 000 €
	Centre Social La Cour des Miracles	Aller vers les publics juvéniles	1 000 €
	Centre Social La Cour des Miracles	Lutte contre la maltraitance numérique et l'illectronisme	500 €
Total			21 000 €

Monsieur le Président propose également de rectifier une erreur de saisie de noms pour les associations CPIE du Gard et GAL Cévennes dans la délibération B2025_02_02 du Bureau de communauté en date du 10 avril 2025 sans en changer les montants

Associations bénéficiaires	Montants accordés
Leader en Cévennes au fil de l'eau	6 080 €
MNE-RENE 30	40 000€

Votants : 64

Pour : 64 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Liliane ALLEMAND ne prend pas part au vote

III - JURIDIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES

Volume de la dalle supérieure côté pair, Grand Rue Jean Moulin à Alès

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), il est prévu la transformation de la Grand Rue Jean Moulin à Alès, en rue jardin.

Pour réaliser ce projet, la déconstruction des dalles présentes de part et d'autre de la Grand Rue Jean Moulin, pour la section comprise entre la rue de la Meunière et la rue du Commandant Audibert, était nécessaire.

Aussi Alès Agglomération a procédé à l'acquisition à l'euro symbolique d'un volume composé de la dalle et de ses piliers. Les travaux de déconstruction ont été réalisés dans le cadre d'un protocole d'accord signé avec la copropriété, lequel prévoit la cession à la copropriété du volume d'air résultant de la déconstruction de la dalle et de ses piliers.

Il convient donc de procéder à la cession du volume de la dalle.

6. Cession à la copropriété « Les Rives du Gardon I »

La direction de l'immobilier de l'État a estimé la valeur du bien à 20 000 €. Il convient toutefois de s'écarter de cette estimation, d'une part au regard de l'intérêt général dans laquelle s'inscrit l'opération, d'autre part quant à l'absence de droit à construire que permet l'acquisition de ce volume par la copropriété.

Monsieur le Président propose de céder le volume de la dalle identifié dans l'état descriptif de division volumétrique ci-annexé, d'une surface de 318,7 m² pour un euro symbolique.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

7. Cession à la copropriété « Le Jean Jaurès »

La direction de l'immobilier de l'État a estimé la valeur du bien à 20 000 €. Il convient toutefois de s'écarter de cette estimation d'une part au regard de l'intérêt général dans laquelle s'inscrit l'opération, d'autre part quant à l'absence de droit à construire que permet l'acquisition de ce volume par la copropriété.

Monsieur le Président propose de céder le volume de la dalle identifié dans l'état descriptif de division volumétrique ci-annexé, d'une surface de 338,2 m² pour un euro symbolique.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

8. Cession à la copropriété « La Castagnade »

Afin de préserver les circulations assurées uniquement par la dalle, celle-ci a été remplacée par une passerelle, destinée à l'usage exclusif des copropriétaires.

La direction de l'immobilier de l'État a estimé la valeur du bien à 20 000 €. Il convient toutefois de s'écarter de cette estimation d'une part au regard de l'intérêt général dans laquelle s'inscrit l'opération, d'autre part quant à l'absence de droit à construire que permet l'acquisition de ce volume par la copropriété.

Monsieur le Président propose de procéder au transfert de propriété de la passerelle et de céder le volume de la dalle identifié dans l'état descriptif de division volumétrique ci-annexé, d'une surface de 419,8 m² pour un euro symbolique.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

9. Cession à la copropriété « Les Rives du Gardon II »

Afin de préserver les circulations assurées uniquement par la dalle, celle-ci a été remplacée par une passerelle, destinée à l'usage exclusif des copropriétaires.

Il convient donc de procéder à la cession du volume de la dalle.

La direction de l'immobilier de l'État a estimé la valeur du bien à 20 000 €. Il convient toutefois de s'écarter de cette estimation d'une part au regard de l'intérêt général dans laquelle s'inscrit l'opération, d'autre part quant à l'absence de droit à construire que permet l'acquisition de ce volume par la copropriété.

Monsieur le Président propose de procéder au transfert de propriété de la passerelle de céder le volume de la dalle identifié dans l'état descriptif de division volumétrique ci-annexé, d'une surface de 562,4 m² pour un euro symbolique.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

IV - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. Cession au profit de la société CELLNEX FRANCE d'une partie de parcelle sur la ZI Lacoste - La Vabreille – commune de Saint Martin de Valgalgues

Alès Agglomération est propriétaire de la parcelle cadastrée Commune de Saint Martin de Valgalgues section AO n°542, avenue de Ladrecht ZI Lacoste-Lavabreille, d'une superficie totale de 28 943 m².

La société CELLNEX FRANCE a fait connaître son intérêt pour l'acquisition d'environ 50 m² de cette parcelle pour pérenniser l'installation d'une antenne téléphonique déjà implantée sur l'emprise, louée jusqu'alors au prix de 7 991,66 € par an.

Monsieur le Président propose de céder cette parcelle de 50 m² à la Société CELLNEX FRANCE, ou à toute autre personne physique ou morale pouvant s'y substituer au moment de la signature de l'acte authentique, moyennant le prix de 70 000 €.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

11. Cession au profit de la Société Tech-it d'un bâtiment Carreau de Destival commune de Saint Martin de Valgalgues

Alès Agglomération est propriétaire de la parcelle AN 575, sur le carreau de Destival, Commune de Saint Martin de Valgalgues.

La Société Tech-it travaille en collaboration avec les entreprises du Pôle Mécanique voisin. Elle souhaite acquérir le Bâtiment parcelle AN 575p (document d'arpentage en cours) d'une superficie d'environ 250 m² afin de s'y installer.

Cette vente se fera au prix de 132 173 €, conforme à l'avis des domaines du 20 mars 2025.

Monsieur le Président propose d'approuver cette cession.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le Président signale que la délibération n° 9 de l'ordre du jour concernant la cession à la SCI Hélios est retirée car il manque l'avis des domaines. Elle passera quand le document sera prêt.

12. Acquisition de parcelles cadastrées AP0219, AN0087 et AN0088 à Mr Coulet William sur la commune de Saint Martin de Valgalgues

Un propriétaire a fait part de son souhait de céder les parcelles cadastrées secteurs de Rouvegue et Fontanes, AP0219, AN0087 et AN0088 pour une superficie totale de 4 312 m², sur la commune de Saint Martin de Valgalgues.

Ces parcelles jouxtant le périmètre du Pôle Mécanique, **Monsieur le Président** propose de les acquérir au prix de 12 000 €.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

V - HABITAT ET LOGEMENT

13. Programme d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires (OPAH RU ANDUZE) – Liste n°12 des bénéficiaires

Dans le cadre de l'OPAH-RU Commune d'Anduze, Alès Agglomération verse des subventions aux propriétaires pour faciliter l'engagement des travaux.

Une délibération du Conseil de Communauté, du 15 Avril 2021 a fixé les modalités d'attribution de ces subventions sur le périmètre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain de la Commune d'Anduze, destinées à encourager la réhabilitation des immeubles et logements anciens pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, la réfection des façades et la réfection des devantures commerciales et la résorption de la vacance.

Monsieur le Président propose d'approuver une subvention d'un montant de 1 941 € pour 1 bénéficiaire.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°12				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
24	CHANEAC-BRUGGE Brigitte	20 983 €	1 941 €	P.OCCUPANT OPAH RU ANDUZE
TOTAL		20 983 €	1 941 €	

Votants : 65
Pour : 65 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

14. Programme d'Amélioration de l'Habitat - Attribution des subventions aux propriétaires – Liste n°51 des bénéficiaires

Dans le cadre des projets d'amélioration de l'habitat ancien, la Communauté Alès Agglomération peut verser des subventions pour faciliter l'engagement des travaux.

Une délibération du Conseil de Communauté, du 11 Avril 2019, a fixé les modalités d'attribution de ces subventions, destinées à encourager la réhabilitation des immeubles et logements anciens dans les centres-villes, villages et hameaux, ainsi que la réduction de la précarité énergétique.

Monsieur le Président propose d'approuver la liste des subventions d'un montant total de 8 512 € pour 10 bénéficiaires.

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°51				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
1145	FOUGEROL Elodie	13 229 €	500 €	HAB. MIEUX
1146	LOUIS Antoine	62 527 €	500 €	HAB. MIEUX
1147	DEPASSE Xavier	5 109 €	697 €	P.OCCUPANT
1148	TUFFERY Lucas	55 637 €	500 €	HAB. MIEUX
1149	WEISS Alice DENNEULIN Clément	27 473 €	500 €	HAB. MIEUX
1150	TEISSONNIERE Claude	11 825 €	1 500 €	P.OCCUPANT
1151	COUDERC Claudine	13 730 €	1 500 €	P.OCCUPANT
1152	RICHARD Jacqueline	6 655 €	1 815 €	FAÇADE

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES N°51				
N° P	Nom Propriétaire	Montant des travaux subventionnés TTC	Montant subvention en €	Financement
1153	MERIC Michel	61 495 €	500 €	HAB. MIEUX
1154	SALHI Lharbi	55 311 €	500 €	HAB. MIEUX
TOTAL		312 991 €	8 512 €	

Votants : 65
Pour : 65 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

15. Conventions de partenariat avec la MNE RENE 30 pour la mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov' – Abroge et remplace la délibération B2025_01_10 du 19 février 2025

La délibération B2025_01_10 du Bureau de Communauté du 19 février 2025 autorisait la signature de conventions avec le CPIE du Gard dont la dénomination officielle est la MNE RENE 30.

Suite à une possible confusion dans la dénomination de l'association entre le CPIE du Gard et la MNE RENE 30 lors du versement des subventions, **Monsieur le Président** propose d'abroger et remplacer la délibération B2025_01_10 du 19 février 2025 en gardant comme dénomination la MNE RENE 30 et non pas le CPIE du Gard qui est un label obtenu.

Votants : 65
Pour : 65 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

VI - RURALITÉ

16. Adhésion à l'association « Terres en Villes » dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial

L'adhésion à l'association "Terres en Villes" permet d'intégrer un réseau national de collectivités, ouvert à ceux qui souhaitent transformer l'alimentation sur leur territoire et partager leurs avancées et questionnements autour des politiques alimentaires.

Elle permet la participation à des journées techniques de formation, des rencontres nationales pour les élus et techniciens. Elle ouvre aussi des opportunités d'accompagnement personnalisé ainsi que la participation à des groupes de travail thématiques.

Monsieur le Président propose d'adhérer à l'association Terres en Villes pour un montant annuel de cotisation de 3 213 € à compter de l'année 2025.

Votants : 65
Pour : 65 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

17. Demandes de subventions pour les dispositifs « Mieux Manger pour Tous » et « Pacte des Solidarités »

La mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial passe par la réponse à des appels à projet permettant de soutenir financièrement son déploiement.

Dans le cadre de la politique de lutte contre la précarité alimentaire et l'accès digne et durable pour tous à une alimentation favorable à la santé pour les personnes vulnérables, la préfecture de Région, via la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités a lancé un appel à candidatures pour le programme « Mieux Manger Pour Tous ».

Mieux Manger Pour Tous

Coût estimatif du projet : 62 900 €

Plan de financement du projet :

ORGANISMES	Montant en €	% (+)
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	44 030 €	70 %
Alès Agglomération	18 870 €	30 %
TOTAL HT	62 900 €	100 %

Dans la continuité des Pactes de Solidarités, le commissaire à la lutte contre la Pauvreté et la Direction Régionale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Occitanie via la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Gard, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt « Pacte des Solidarités » pour accompagner et soutenir les publics précaires notamment sur un accès digne à l'alimentation.

Pacte des Solidarités

Coût estimatif du projet : 50 520 €

Plan de financement du projet :

ORGANISMES	Montant en €	% (+)
Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire	18 870 €	37 %
Alès Agglomération	31 650 €	63 %
TOTAL HT	50 520 €	100 %

Monsieur le Président propose d'approuver la participation à ces dispositifs et de demander les subventions correspondantes.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

18. Demandes de subventions pour la cuisine mobile pédagogique dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial

Parmi les 31 actions prioritaires du Projet Alimentaire Territorial, une action spécifique est dédiée à la conception d'un outil pédagogique permettant des cours de cuisine sur l'ensemble du territoire.

Cette « cuisine mobile » doit créer une itinérance « alimentaire et culinaire » événementielle sur le territoire pour aller à la rencontre de la population sur chaque commune. Ainsi Alès Agglomération propose un outil totalement autonome pour les communes et les partenaires du PAT qui souhaitent déployer l'éducation à l'alimentation à travers la pratique de la cuisine.

La mise en œuvre de ce projet passe par la réponse à des appels à projet.

Coût estimatif du projet : 98 000 € HT

Plan de financement prévisionnel du projet

Organismes	Montant en €	% (+/-)
Région Occitanie	24 500 €	25 %
Département du Gard	24 500 €	25 %
<i>Sous total</i>	<i>49 000 €</i>	<i>50 %</i>
Alès Agglomération	49 000 €	50 %
Total	98 000 €	100 %

Monsieur le Président espère que le camion sera livré avant la fin de l'année. Il précise que le budget a été un peu réduit, au départ ils étaient à près de 200 000 €. Ce sera un beau camion qui sillonnera l'Agglomération.

Monsieur le Président propose de demander les subventions possibles pour financer la cuisine mobile pédagogique.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

19. Convention triennale 2025-2027 pour le versement de subventions - Association Solidarité Paysans 30

Le Projet de Territoire approuvé en 2021 réaffirme en axe 1, le souhait de favoriser l'emploi et les activités économiques. De plus parmi les orientations figure la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial et de ce fait, le maintien des entreprises agricoles et donc de leurs emplois.

L'association Solidarité Paysans 30 a pour objet d'apporter un appui aux agriculteurs dont l'exploitation est menacée de liquidation judiciaire ou en voie de redressement, en leur proposant un accueil, une écoute, un accompagnement dans les démarches administratives, économiques, financières, juridiques et judiciaires.

L'association Solidarité Paysans est reconnue pour son travail de proximité et de suivi de terrain. Au cours des 5 dernières années, 195 exploitants et leurs familles dont plus de 25 sur le territoire d'Alès Agglomération, ont été accompagnés et plus de 70 % d'entre eux ont pu conserver leur activité.

La subvention attribuée à Solidarité Paysans permettra la mise en œuvre de 3 principaux axes :

Axe 1 : Accompagnement individuel : destiné à prévenir ou préparer la cessation d'activité de l'exploitation en mobilisant toutes les ressources disponibles pour maintenir l'activité agricole ;

Axe 2 : Sortie de l'isolement : rompre l'isolement par la création et l'animation de groupe de parole d'agricultrices et via l'organisation de divers événements (comme ciné-débats). Le but est de pouvoir recréer du lien social et d'éviter le cloisonnement ;

Axe 3 : Faire face à la dématérialisation : appuyer les agriculteurs dans leurs démarches administratives sur leurs espaces dédiés via des plateformes numériques.

Monsieur le Président propose d'approuver cette convention et l'attribution d'une subvention de 6 000 € par an pour la période 2025-2027.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

20. Convention triennale 2025-2027 pour le versement de subventions – Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Gard (ADDEARG)

Le Projet de Territoire approuvé en 2021 réaffirme en axe 1, le souhait de favoriser l'emploi et les activités économiques. De plus parmi les orientations figure la mise en œuvre d'un projet alimentaire territorial et de ce fait, le maintien des entreprises agricoles et donc de leurs emplois.

L'Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Gard (ADDEARG) a pour objet d'appuyer toute initiative favorable à l'emploi agricole et rural, le soutien à la création d'entreprises agricoles innovantes, l'accompagnement des candidats à l'insertion dans le monde rural. En 2023, 120 personnes ont pu être accompagnées en installation dont 50% sur le Nord-Ouest du département. A l'échelle d'Alès Agglomération, 28 porteurs de projets soit 23% ont été reçus et suivis par les services de l'association pour une installation.

La subvention attribuée à l'ADDEARG, permettra la mise en œuvre de 4 principaux axes :

Axe 1 : Accompagner l'installation : accompagner les différents porteurs de projets, qu'ils soient issus ou non du monde rural ;

Axe 2 : Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs : transmettre sa ferme est crucial pour maintenir des fermes dynamiques sur le territoire. Dans le Gard, entre 2010 et 2020, on enregistre une perte de 21% d'exploitations et de 30% pour les petites fermes, au profit des agrandissements ;

Axe 3 : Proposer des formations techniques : monter en compétences et construire son réseau : certifiée par Qualicert afin de proposer aux porteurs de projets ou bien des actifs déjà installés de pouvoir s'insérer dans un réseau, se perfectionner ou bien construire sereinement son projet à l'installation ;

Axe 4 : Agir collectivement : s'ancrer au sein des territoires et d'un tissu local et multi partenarial, en lien avec des organisations professionnelles agricoles, des groupes de paysans, des associations locales ou bien d'autres interlocuteurs pour répondre à de nouveaux défis d'accompagnement, d'évolution de pratique agricole.

Monsieur le Président propose d'approuver cette convention pour l'attribution d'une subvention de 5 000 € par an pour la période 2025-2027.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

VII - TOURISME

21. Adhésion à la Fédération Française Tourisme et Patrimoine Souterrain (FFTPS)

La FFTS représente et soutient 89 sites patrimoniaux souterrains (Mines et Grottes) .

Son objectif est de promouvoir et faire rayonner le patrimoine naturel et culturel du monde souterrain.

Les 89 adhérents (France, Belgique et Suisse) représentent 5 millions de visiteurs.

Les cotisations sont établies sur la base de la moyenne de fréquentation calculée sur les 5 dernières années soit 465 € pour la Mine Témoin (moins de 25 000 visiteurs).

Monsieur le Président propose d'adhérer à la FFTPS à compter de l'année 2025 pour une cotisation annuelle de 465€.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA CADRE DE VIE

VIII - INFRASTRUCTURES

22. Acquisition auprès de l'Établissement Public Foncier d'Occitanie de lots rue de la Cavalerie à Alès dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Le projet de renouvellement urbain prévoit de nombreuses interventions pour la rénovation du Faubourg du Soleil : rénovation des espaces publics, construction d'un équipement public, construction de logements neufs en accession et de logements sociaux.

L'état des bâtiments a été étudié en phase pré-opérationnelle afin d'identifier les îlots de parcelles mutables.

Les parcelles CN116-118-606-608 ont été intégrées dans le projet NPNRU lors de la signature de l'avenant d'amplification en juin 2024. Les immeubles existants étant trop dégradés pour être conservés, il a été décidé de libérer l'emprise foncière afin de reconstruire un immeuble de logement neuf en accession.

Afin de mener à bien ce projet, l'acquisition de l'ensemble des lots est nécessaire. L'EPF, qui réalise le portage foncier pour cette opération, a racheté les lots 4, 5 et 15 auprès des propriétaires privés au cours de l'année 2024. Il est proposé de racheter les 3 lots à l'EPF.

Monsieur le Président informe que des AMI ont été lancées sur les lots qui encadrent ceux-ci, pour que des promoteurs fassent des propositions. Là c'est une propriété qui permettra de faire du stationnement pour permettre de faire le programme attendu à l'entrée du Faubourg du Soleil. Il rappelle que ces achats sont financés à 80 % par l'ANRU.

Monsieur le Président propose d'acquérir ces lots pour un montant de 169 833,19 €. Le prix de cession est déterminé par l'EPF conformément à la convention opérationnelle.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DGA POLITIQUES PUBLIQUES

IX - ÉDUCATION - ENFANCE - JEUNESSE

23. Adhésion de l'association de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour l'ALSH Boisset et Gaujac

L'association Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) permet d'obtenir le label "refuge LPO" et par conséquent aux enfants accueillis sur l'ALSH de Boisset et Gaujac d'être sensibilisés à la biodiversité en bénéficiant d'activités adaptées (création de nichoirs pour oiseaux et d'hôtels à insectes, possibilité d'intervenants de l'association sur la structure durant 3 ans.

Monsieur le Président propose d'adhérer à cette association pour l'ALSH de Boisset et Gaujac pour une durée de trois ans renouvelables et pour une cotisation de 85 € pour cette période.

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

DIRECTION GÉNÉRALE

X - DÉVELOPPEMENT DURABLE

24. Attribution d'une subvention pour une installation solaire photovoltaïque et thermique - Liste des bénéficiaires

Engagée depuis 2007 à travers l'Agenda 21 intercommunal, Alès Agglomération encourage le développement d'une filière des énergies renouvelables (engagement 7) et favorise les économies d'énergie (engagement 17).

Alès Agglomération s'inscrit ainsi, dans une démarche de lutte contre le changement climatique amorcée par la loi « Grenelle II », avec le développement de centrales de production électrique issue des énergies renouvelables, la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Dans ce cadre, Alès Agglomération a souhaité encourager les usagers à faire le choix d'équipements économes en énergie. Chaque foyer se situant sur le territoire des 71 communes peut ainsi prétendre à une subvention de 200 € pour financer l'installation d'un chauffe-eau solaire, un système solaire combiné ou des panneaux photovoltaïques. L'attribution de cette subvention a été limitée à une par foyer et par an.

1839 dossiers ont été étudiés depuis le lancement de l'opération en 2008.

Les retombées économiques pour les installateurs en énergies renouvelables sont de l'ordre de **22 946 843 €**, dont **7 966 503 €** pour les entreprises situées sur le territoire de la Communauté Alès Agglomération.

Monsieur le Président propose d'octroyer **64** subventions pour un montant total de 12 800 €.

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
1	BOIREAU	Michel	ALES	200 €

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
2	DELAMARRE	Danielle	ALES	200 €
3	ROCHE	Jean-Luc	ALES	200 €
4	BRUN	Cendrine	ALES	200 €
5	BINAS	Marion	ALES	200 €
6	BOIT	Mélanie	ALES	200 €
7	VANPEPERSTRAETE	Jean-Marc	ALES	200 €
8	GENEAU	Harmony	ALES	200 €
9	GRECH	Damien	ALES	200 €
10	BONIFASSY	Florent	ALES	200 €
11	DUHAMEL	Jean-Claude	ALES	200 €
12	LATOUR	Damien	ALES	200 €
13	ALBUIXECH	Mario	ALES	200 €
14	ROMANET	Alain	ALES	200 €
15	COLOMB	Brigitte	ALES	200 €
16	JULIER	André	ANDUZE	200 €
17	POLGE	Christophe	BAGARD	200 €
18	GONDCAILLE	Laurent	BAGARD	200 €
19	GRAVIL	Nathalie	BAGARD	200 €
20	AURIEL	Gilbert	BOISSET ET GAUJAC	200 €
21	JUAN	Michel	BOISSET ET GAUJAC	200 €
22	TRIA	Céline	BOISSET ET GAUJAC	200 €
23	ALLEGRE	Sébastien	CRUVIERS-LASCOURS	200 €
24	LLARI	Pascal	EUZET LES BAINS	200 €
25	CAMPANELLA	Jacques	LAVAL-PRADEL	200 €
26	OZOR	Olivier	LAVAL-PRADEL	200 €
27	SENIS	Cédric	MEJANNES LES ALES	200 €
28	RERA	Sabine	MIALET	200 €
29	GALLI	Richard	MONS	200 €
30	VIDAL	Anne	MONTEILS	200 €
31	MANCELLE	Francis	RIBAUTE LES TAVERNES	200 €

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
32	SOUCHON	René	ROUSSON	200 €
33	HAMOUD	Malika	ROUSSON	200 €
34	LUCIEN	Jimmy	ROUSSON	200 €
35	GROS	Céline	ROUSSON	200 €
36	GIORSETTI	Philippe	ROUSSON	200 €
37	CHAMBON	Yann	ROUSSON	200 €
38	BRUN	Gérard	ROUSSON	200 €
39	VANDENBEUCK	Carole	ROUSSON	200 €
40	SIMON	Quentin	ST CHRISTOL LES ALES	200 €
41	CASTELLY	Marcel	ST CHRISTOL LES ALES	200 €
42	POUJOL	Florent	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
43	MARY	Marie-José	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
44	MOÏSE	Paul	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
45	GIRAUD	Philip	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
46	DZIURA	Jean-Claude	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
47	DEBUIRE	Maryvonne	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
48	COURTIAL	Jean-Louis	ST HILAIRE DE BRETHMAS	200 €
49	AMBLARD	Carole	ST HIPPOLYTE DE CATON	200 €
50	DANIEL	Christophe	ST JEAN DE CEYRARGUES	200 €
51	PARIS	Sébastien	ST JEAN DE CEYRARGUES	200 €
52	NILLO	Patrice	ST JEAN DU GARD	200 €
53	CABANIS	Max	ST JEAN DU PIN	200 €
54	DURAND	Marie-France	ST JULIEN LES ROSIERS	200 €
55	DI GIUSTO	Maurice	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
56	KARRAD	Sahnoun	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
57	VERDIER	Gérard	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
58	PALATAN	Michel	ST MARTIN DE VALGALGUES	200 €
59	DECROUY	Denis	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €
60	TEISSONNIERE	Guy	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €
61	CAPELLE	Jean-François	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €

	Nom	Prénom	Commune	Subvention
62	LANCON	Christian	ST PRIVAT DES VIEUX	200 €
63	DUFOUR	Patrick	STE CECILE D'ANDORGE	200 €
64	LEFEBVRE	Pascal	VEZENOBRES	200 €
TOTAL				12 800 €

Votants : 65

Pour : 65 - Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0